






Formation de base en micromécanique - Fraisage

FIMIC-1006-24-1

-  **Sur demande**
-  **En soirée 10 x 4 périodes**
-  **40 périodes de 45 minutes**
-  **ceff INDUSTRIE, Rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier**
-  **Délai d'inscription 31.12.2024**

Objectifs

- Savoir choisir et utiliser les différents burins.
- Réaliser des tournages extérieurs et intérieurs tolérance (tol.H7).
- Réaliser des perçages et taraudages.
- Réaliser des alésages avec alésoirs.
- Réaliser des tournages parallèles et coniques.
- Réaliser des tournages de faces planes et d'épaulements.
- Réaliser des saignées tolérance 0.05 mm.
- Réaliser des filetages à la filière.
- Connaître les moyens de lubrifications.

Contenu

- Savoir choisir et utiliser les différents burins.
- Réaliser des tournages extérieurs et intérieurs tolérance (tol.H7).
- Réaliser des perçages et taraudages.
- Réaliser des alésages avec alésoirs.
- Réaliser des tournages parallèles et coniques.
- Réaliser des tournages de faces planes et d'épaulements.
- Réaliser des saignées tolérance 0.05 mm.
- Réaliser des filetages à la filière.
- Connaître les moyens de lubrifications.

Public cible

Employé des secteurs de la micromécanique et/ou de l'horlogerie confronté à fabrication et/ou de montage

Formateur(s)

Techniciens et ingénieurs spécialistes du domaine

Reconnaissance

Une attestation ceff sera remise à chaque participant-e.
(Pour un taux de présence minimum de 80%)

Prix

CHF 1 200.-

Nombre de participants

Minimum 8, Maximum 10

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

Renseignements

ceff INDUSTRIE
Rue Baptiste-Savoie 26
CH-2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 43 44
fc.industrie@ceff.ch

Conditions d'annulation

1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucuns frais.
3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - 3.1 Lorsque l'annulation nous parvient plus de 1 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.
 - 3.2 Lorsque l'annulation nous parvient dans les 1 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - 3.3 Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.
4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours